



DROIT COUTUMIER

I

Election du berger communal

A Villers-S^t-Gertrude (Ardennes)

ÉTAIT un dimanche du mois de décembre (1). La grand'messe venait d'être terminée dans la petite église de Villers et les fidèles en sortaient par rangs serrés, les premiers poussés par les derniers, dissimulant à peine leur impatience de se trouver au dehors. Suivant leur habitude après les offices, les hommes et les jeunes gens se répandirent sur la place publique, en face de l'église; les uns regardant défilier les jeunes filles, les autres se formant en groupes d'intimes pour se raconter ou commenter les faits divers de la semaine; quelques-uns cherchant à profiter de l'occasion pour s'acquitter de quelque commission ou traiter certaines affaires. Mais ce jour-là, le vent était glacé et la place s'évacua rapidement. Bientôt, il ne s'y trouva plus qu'un groupe de particuliers qui, abrités derrière le mur du cimetière, restaient là malgré le froid. C'est qu'ils s'entretenaient d'une question importante. Ils étaient rangés en cercle et causaient avec animation.

— A quand l'élection du nouveau berger? Voilà un mois que l'ancien est mort. Il est temps de songer à le remplacer!

— Nous ne pouvons procéder à cette élection que six semaines après le décès de l'ancien titulaire: nous devons laisser au troupeau du défunt ses quarante jours de deuil.

— Il faut nous conformer à la coutume.

— Certainement! Agir autrement serait exposer le troupeau à être décimé par les maladies!

— D'ailleurs, le petit Mathias ne le conduit pas si mal!

(1) La scène se passe au siècle dernier.

— Non, assurément, il ne le mène pas mal; et, s'il n'était pas si jeune, je vous proposerais de l'élire: il est de la localité!

— Il se trouve au nombre des candidats!

— Mais oui, et ses partisans auront l'occasion de se faire connaître le jour de l'élection; en attendant, soyons prudents et ne dévoilons pas nos préférences.

— Il est à désirer que nous entourions cette élection d'un certain décorum. Et que nous la fassions d'après les règles consacrées par l'usage.

— Oui, et que les candidats soient soumis à toutes les épreuves ou du moins aux principales.

— Elles sont nombreuses ces épreuves! Il y a l'épreuve de la saignée, ensuite celle de la houlette. Puis celle de la course. Et celle du sifflet.

— Il y a aussi celle du *tiolo*... et encore d'autres.

— Oui, et vous oubliez la plus importante.

— Laquelle?

— Celles des remèdes et des médicaments. Il convient que le berger sache panser une bête et, à l'occasion, lui administrer un médicament!

— J'admets qu'il soigne les bêtes de son troupeau; mais qu'il se borne à cela et ne se mêle pas des maladies des personnes. Je n'aime pas les bergers qui prétendent guérir tous les maux et qui ont des remèdes pour tout le monde.

— Pourquoi?

— Parce que, bien souvent, leurs remèdes sont pires que le mal qu'ils veulent guérir; parce qu'ils traitent de la même manière les gens et les bêtes, le plus souvent sans mesure et sans précautions!

— Quand je souffre, quand je suis malade, j'accueille avec joie quiconque m'apporte la guérison ou même un simple soulagement; et je lui en suis reconnaissant, qu'il soit berger, vacher ou porcher.

— Et si, au lieu de la guérison ou du soulagement que vous attendez, il vous arrive une aggravation ou la mort?

— Ah! si j'ai chargé la mort (1), personne ne peut m'empêcher de succomber sous le fardeau!

— Oh! voilà pourquoi les empiriques ont tant de partisans! S'il arrive que leurs remèdes produisent un heureux effet, on s'empresse d'en publier partout la nouvelle; mais si ces remèdes tuent le malade.... Oh! alors, c'est que celui-ci avait chargé la mort!

— Bah! laissons la discussion de cette question pour notre prochaine séance!

(1) C'est-à-dire « si j'ai la mort sur le dos », si je ne puis échapper à la mort.

— Cela vaut mieux. Ajournons-la à notre réunion plénière.

— Oui, et, avant de nous séparer, nous ferions bien de fixer le jour et le lieu de cette réunion.

— Fixons-la à jeudi prochain, chez Joseph-Antoine.

— Va pour jeudi prochain, à huit heures du soir.

— Nous aurons à y convoquer les absents par l'information au plus proche (1).

Les absents étaient les manants qui ne se trouvaient pas parmi eux et qui, comme possesseurs de bêtes à laine, devaient concourir à l'élection du berger.

Joseph-Antoine était le particulier possédant le plus grand nombre de brebis, et chez qui se traitaient, de plein droit, toutes les questions relatives au troupeau commun.

..

La réunion plénière eut lieu au jour indiqué et tout ce qui concernait l'élection du berger fut réglé à la majorité des voix : chaque particulier disposait d'autant de suffrages qu'il avait de bêtes à laine.

Ce fut le deux janvier qu'on procéda à cette élection. Le temps était beau et le soleil apparaissait de temps à autre entre les nuages; il n'y avait pas de neige, mais la terre était durcie par la gelée et le vent du nord soufflait le froid.

Le troupeau des manants avait été amené dans une vaste prairie, au centre de la localité. Ce fut là que, en présence de la population entière du village, eurent lieu les différentes épreuves du concours.

Les candidats, très nombreux au début, s'étaient peu à peu désistés et, le jour de l'élection, il n'en restait plus que trois (2). Le premier était le jeune homme chargé provisoirement de la garde du troupeau; le second était le berger d'un hameau voisin; enfin le troisième avait surgi au dernier moment et l'on ignorait d'où il venait. Cependant, quoique étant complètement inconnu, il attirait beaucoup l'attention et excitait même l'intérêt d'un petit nombre; car on savait qu'il se présentait sous les auspices du supérieur de l'abbaye de Harre, qui s'était donné la peine de le recommander, par une lettre de sa main, à l'abbé desservant la chapelle paroissiale de Villers.

(1) C'est-à-dire en laissant à chacun le devoir et le soin de communiquer de vive voix la convocation à son plus proche voisin, à celui-ci de convoquer le ou les suivants et ainsi de suite.

(2) Les avantages attachés à la place de berger banal étaient de trois espèces. D'abord les manants devaient, à tour de rôle, nourrir le titulaire et son chien; ils payaient en outre au berger une redevance annuelle de trois *patards* (dix-huit centimes) par bête adulte; enfin le berger avait le droit de posséder une brebis sur dix dans le troupeau commun.

L'examen des candidats commença par l'épreuve de la saignée. Chaque concurrent était tenu de prendre, dans le troupeau, une brebis qu'on lui désignait et de l'amener auprès des spectateurs; puis, après l'avoir assujettie entre ses jambes, il devait la saigner ou, tout au moins, indiquer comment il s'y prendrait pour le faire. Il avait, en outre, à répondre aux nombreuses questions que les manants ne manquaient pas de lui adresser en cette circonstance.

Pour saisir une brebis au milieu du troupeau, le berger emploie ordinairement sa houlette; celle-ci est pourvue, à sa partie supérieure, d'un crochet en fer terminé par une petite boule de cuivre; et il s'en sert pour accrocher la bête et l'attirer à lui par une jambe de derrière.

Mais cette manière d'opérer exige une certaine adresse de la part du berger et n'est pas sans danger pour l'animal. Aussi, le pasteur prudent a-t-il toujours recours à la préhension directe. Voici comment il procède : il s'avance d'abord lentement parmi les bêtes à laine, et, pendant qu'il prend position à l'endroit qui lui paraît le plus favorable, son chien s'élance autour du troupeau en décrivant des cercles concentriques. Aussitôt, les brebis se rapprochent et se réunissent en un groupe compact. Alors, sans la moindre difficulté, le berger saisit, par la toison, la bête dont il veut s'emparer.

C'est par la préhension directe que les concurrents devaient saisir la brebis qui leur était désignée pour l'épreuve de la saignée.

Quand la première épreuve fut terminée, on emmena le troupeau dans un enclos voisin; alors les trois candidats, placés côte à côte, s'élancèrent à la course dans la prairie et en firent trois fois le tour.

A l'épreuve de la course, succéda celle de la houlette. Les concurrents se placèrent à cinquante mètres environ d'une vieille porte d'étable, marquée d'un point central et suspendue aux branches d'un arbre, en guise de cible. Chacun d'eux devait lancer, sur cette cible avec sa houlette, trois boules de terre glaise pétrie. Les boules qui atteignaient la porte y restaient collées; et leur situation, par rapport au point central, donnait le degré d'adresse de celui qui les avaient lancées. Aussitôt que la dernière boule eut été jetée, le plus jeune des manants électeurs saisit une échelle et monta jusqu'à la cible. Alors, au moyen d'un morceau de craie, il en accentua le point central. Il considéra ensuite, pendant quelques instants, les différentes boules collées à la cible; puis il écrivit à côté de chacune, le numéro du candidat qui l'avait lancée. Pendant ce temps, les manants électeurs et bon nombre de curieux s'étaient approchés et se pressaient confusément devant la cible pour se rendre compte du résultat de l'épreuve.

Mais déjà l'attention des assistants se portait ailleurs : le jour baissait, le froid augmentait, la foule s'impatientait et réclamait l'épreuve du sifflet et le chant du *tiolo*. Les cris les plus divers retentissaient lorsque, soudain, un coup de sifflet strident les fit cesser complètement. Ce premier coup de sifflet fut suivi d'une quantité d'autres ; car les candidats sifflèrent tour à tour, au moyen de leurs doigts, tous les trois au plus fort et de toutes les manières possibles.

Enfin le concours fut clôturé par le chant du *tiolo*.

C'est par ce chant que les pâtres se saluaient d'une montagne à l'autre et que, à défaut de corne ou de trompe, ils annonçaient leur rentrée au village. Ce chant pastoral, assez semblable à l'air de saint Hubert, ne comprenait que trois notes ; mais quand une voix quelque peu exercée les faisait résonner dans la solitude des bois ou des champs, elle y répandaient un sentiment de tendre mélancolie capable d'impressionner les plus insensibles. Aussi, le *tiolo* était très populaire et les plus petits enfants le connaissaient et le chantaient, car ils l'avaient appris dès le berceau et s'étaient maintes fois endormis en écoutant la voix de leur mère qui le répétait (1).

Pendant que les concurrents chantaient, les assistants écoutèrent dans le plus profond silence ; mais, aussitôt que le dernier eut fini, ils reprirent en chœur : *Liolo, liolo, liolo, liolo, liolo, liolo, liolo, liolo!*

Le chœur populaire, après avoir retenti bruyamment pendant quelque temps, diminua insensiblement d'intensité et ne tarda pas à cesser entièrement ; car le moment solennel était proche, l'élection allait commencer.

Les manants électeurs s'étaient rassemblés et formaient un cercle autour de Joseph-Antoine qui présidait aux préparatifs. Ils étaient tous munis d'une planchette sur laquelle fut inscrit le nombre respectif de leurs bêtes à laine. Ce nombre était aussi celui des voix dont ils disposaient ; car chaque bête à laine donnait droit à un suffrage.

Les trois concurrents se placèrent à une certaine distance l'un de l'autre et l'opération commença aussitôt.

Le manant possédant le moins de brebis, adapta sa planchette à l'extrémité d'un long bâton et alla prendre position près du candidat de son choix, tenant son bulletin de vote en évidence bien haut sur son épaule. Les autres électeurs l'imitèrent successivement en suivant l'ordre indiqué par le nombre de leurs suffrages. Le dernier d'entre eux à émettre son vote était Joseph-Antoine. Il resta d'abord indécis pendant longtemps ; fit ensuite quelques pas dans la direction du

(1) *Wallonia* compte publier prochainement le chant du *tiolo*.

jeune Mathias ; puis, s'arrêtant soudain, il rebroussa chemin pour aller se ranger parmi les partisans du troisième candidat. Son vote décida de l'élection de ce concurrent qui l'emporta par quelques suffrages sur Mathias.

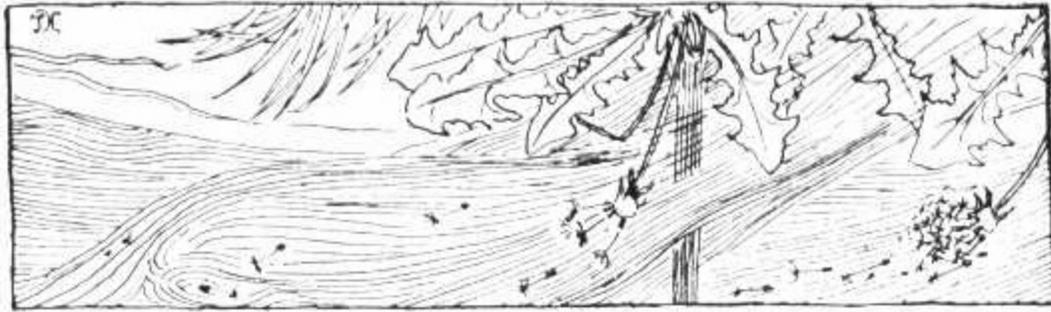
L'échec de ce dernier causa un grand désappointement à la foule des curieux, qui reprirent le chemin de leur domicile en discutant vivement le vote de Joseph-Antoine. Celui-ci, pressé de questions, ne répondit point tout d'abord ; mais, comme on l'accusait d'avoir élu un homme qu'on ne connaissait pas, il répliqua avec vivacité :

— J'ai voté pour lui parce qu'il possède un spécifique infailible contre le charbon ! Comptez-vous pour rien, vous autres, un tel remède ?...

Chapitre extrait de *Noirbroqua-le-Pendu, Chronique ardennaise*, Liège 1895, ouvrage signé : J. NOSRIPE.

J. PIRSON.





ONE VATCHE SINS CŒUR

Facétie namuroise

On paysan d'Flawinne aveure one vatche qui donneuve bin do tracas.

Elle esteuve en adge où d'habitude les djonnès vatches qu'ont l'sintumint d'leu d'ricer travairnu po rappicrter rias et lacia à leù maïsse.

Leie, rin : on vrai boquet d'bicès!

Tot disbautchi, et vèyant qu'i n'è tirreuve jamais profit, nosse païsan va trover Twènne Paquet et fait marchi avou li.

— Seùl'mint, dit l'païsan, faut m'fer on plaigi. Vos m'audroz l'cœur del biesse. C'est on boquet d'lection por mi et dji m'rafie di m'è donner one bosse.

— Eltindu, m'fi, respond Twènne. Vinez sèm'di matin, vos l'auroz.

Li sèm'di matin, Twènne demande à s'feumme :

— Où avoz mettu l'cœur di vatche qui dj'a rappicarté hier après-midi? Dji n'el ritrouve pus!

— Dji vous bin l'cricère, répond s'feumme, djè l'a vindu hier à l'nait à l'feumme Robette, li mèyeu d'nos pratiques.

Un paysan de Flawinnes avait une vache qui donnait beaucoup d'en-nuis.

Elle était à l'âge où d'habitude les jeunes vaches qui ont le sentiment de leur devoir travaillent à rapporter veaux et lait à leur maître.

Elle, rien : un vrai morceau de bois!

Tout triste, et voyant qu'il n'en tirerait jamais profit, notre paysan va trouver Antoine Paquet et « fait marché » avec lui.

— Seulement, dit le paysan, il faut me rendre un service. Vous me garderez le cœur de la bête. C'est un fin morceau à mon goût et je me réjouis d'en manger mon saoul.

— Entendu, mon fils, répond Toine. Venez samedi matin, vous l'aurez.

Le samedi matin, Toine demande à sa femme :

— Où avez-vous mis le cœur de vache que j'ai rapporté hier après-midi? Je ne le retrouve plus!

— Je veux bien le croire, répond sa femme, je l'ai vendu hier au soir à la femme Robette, la meilleure de nos clientes.

— Et bin, c'enn'est one! Et mi qui l'aurais promis au païsan qu'm'a vindu l'biesse!... I va r'nu po l'cricère. Et qua responde à c'l'homme-là!

— Bah! vos r'là bin èvaré po ça. Faut nin vos mette sang en aïce po si ricère di teloise! Vos n'avez qu'à li dire qui s'ratche n'avait pont d'cœur!

One dimeye heûre après, li païsan arriveuve dins l'botique.

En l'vèyant vnu, Twènne li crie :

— Qu'est-ce qui c'est por one biesse qui vos m'avez là vindu? Dispeu si longtimp qui dj'sos atins m'mesti, et ostant d'biesses qui m'ont dja passé pas les maïns... one parèye... non dji n'a jamais vèyu ça!

— ???

— Et bin, vosse vatche, elle n'avait pon d'cœur!!

Et l'païsan respond :

— Pont d'cœur? ça n'm'étonne nin. C'biesse là n'a jamais pont ieu d'sintumint.

— Eh bien, « c'en est une! » Et moi qui l'avais promis au paysan qui m'a vendu la bête.... Il va venir pour le prendre. Et que répondre à cet homme-là?

— Bah! vous voilà bien étonné! Faut pas vous mettre « sang en eau » pour si peu de chose. Vous n'avez qu'à lui dire que sa vache n'avait point de cœur!

Une demi-heure plus tard, le paysan arrivait dans le magasin.

En le voyant venir, Toine lui crie :

— Quelle drôle de bête m'avez-vous vendue? Depuis si longtemps que je pratique mon métier, et autant de bêtes qui m'ont passé par les mains... une pareille... non, je n'ai jamais vu ça!

— ???

— Eh bien, votre vache, elle n'avait point de cœur!!

Et le paysan répond :

— Point de cœur? ça ne m'étonne pas. Cette bête-là n'a jamais eu de sentiment.

Louis LOISEAU.





Comme les autres !...

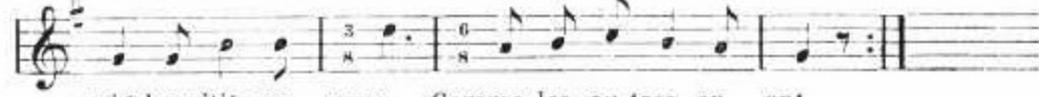
CHANSON DE MARCHÉ



 O ma mère ma bonne mère Je vou-drais me ma-ri - er



 Me ma-ri - er comme les au - tres Je veux a -



 voir des p'tits na - pous Comme les au-tres en ont

2.

O ma fille, ma chère fille
De quoi les nourriras-tu ?
J'les nourrirai comme les autres
Avec le lait de mes tétons
Comme les autres font.

3.

O ma fille, ma chère fille.
De quoi les habill'ras-tu ?
J'les habill'rai comme les autres
Avec du lin et du coton
Comme les autres font.

4.

O ma fille, ma chère fille,
Et de l'argent en auras-tu ?
Oui, j'en gagn'rai comme les autres
En relevant mon blanc jupon
Comme les autres font.

5.

O ma fille, ma chère fille,
Ton mari sera c...
Il s'ra c... comme les autres
Port'ra des corn's dessus son front
Comme les autres font.

Chanté à Verviers en 1895 par un vieil ouvrier nommé Diaz, qui fut porteur de grosse caisse à l'harmonie de l'École normale.

LUCIEN COLSON.



PRIÈRES POPULAIRES

Voir tome II, p. 211

Note sur les prières



On peut classer les prières populaires en plusieurs catégories, parmi lesquelles il faut placer en première ligne celles qui, inspirées par un sentiment de foi naïve, n'ont d'autre mode de dispersion que la tradition orale. Il y a ensuite les parodies qui, empruntant les formes extérieures de la prière, sont une sorte de plaisanterie le plus souvent fort anodine. Celles-ci aussi se transmettent de bouche à oreille.

Parmi les prières imprimées qui circulent dans nos campagnes, il faut tout particulièrement distinguer celles auxquelles il est attribué un pouvoir spécial dans des cas déterminés. Leur forme ne laisse ordinairement rien à désirer au point de vue de l'orthodoxie la plus scrupuleuse ; mais elles sont accompagnées d'un préambule plus ou moins adroitement tourné pour piquer la curiosité toujours en éveil des croyants ignorants, et dans lequel on leur promet des grâces spéciales et multiples. Elles sont le plus souvent suivies d'une vraie prière séparée de l'autre par un grand-titre, et suivie de son *approbatur* : celle-ci fait passer la première avec son préambule.

Si nous ajoutons que ces petites combinaisons sont imprimées sans lieu ni date, tantôt dans des livrets, tantôt sur feuilles volantes, la description sera complète. Cette description répond à la pièce suivante, feuillet de quatre pages de 11 centimètres sur 7, sans lieu ni date, répandu au pays de Liège et communiqué par M. J. M. de cette ville. Nous le reproduisons intégralement et textuellement, comme type, dans le premier chapitre qui suit.

O. C.

**Prière efficace à la Sainte-Croix
et à la Passion de Notre-Seigneur Jésus-Christ**

« Cette prière, trouvée sur la Sainte-Tombe de Notre-Seigneur, en l'an de grâce 1505, et envoyée par le Pape à l'empereur Charles, lorsqu'il allait en guerre et à la ville de Saint-Michel, en France, où vous la trouverez imprimée d'une beauté étonnante en lettres d'or. Celui ou celle qui lira journallement, ou entendra faire la lecture de cette prière, ou bien toutes les personnes qui la porteront sur elles, ne mourront pas subitement, ni ne se noieront pas, ni ne se brûleront pas, ni ne tomberont pas entre les mains de leurs ennemis, ni ne pourront être vaincus sur les champs de bataille.

» Lorsqu'une femme est en mal d'enfant, qu'elle lise cette Prière ou même en entendre faire lecture ou la porter sur elle comme mère, elle sera contente et sera délivrée du fruit qu'elle porte; lorsque l'enfant est né, mettez cette Prière sur son côté droit, il sera exempté de tous malheurs.

» Tous ceux qui porteront cette Prière sur eux ne seront jamais atteints de mal caduc; lorsque vous voyez tomber sur la rue une personne qui est tourmentée par la maladie de Saint-Jean ou de Saint-Corneil, mettez lui subitement cette Prière sur le côté droit, elle se lèvera et marchera comme d'habitude. Et celui ou celle qui écrit cette Prière à l'une ou à l'autre maison sera béni de moi, dit Notre-Seigneur Jésus-Christ, et celui ou celle qui en parle d'un ton moqueur doit faire pénitence. Croyez fermement au contenu de la dite prière, car c'est aussi certain que le Saint-Evangile. Là où cette Prière se trouve dans la maison, aucun dégât ne peut survenir par l'éclair ou le tonnerre; et celui ou celle qui lit ou entendra lire tous les jours cette Prière, sera averti trois jours avant de mourir par un signe de Dieu, et par ce signe il comprendra l'approche de sa mort. »

Invocation à la Sainte-Croix

« Seigneur Jésus-Christ béni, vous êtes décédé sur l'arbre de potence de la Croix pour tous nos péchés! ô Sainte-Croix du Christ, soyez mon espérance! Sainte-Croix du Christ, soyez pour moi une véritable lumière de béatitude? Sainte-Croix du Christ, tournez et parez de moi toutes les armes tranchantes et armes à feu! Sainte-Croix du Christ, éloignez de moi tout ce qui pourrait me servir de mauvais exemples! Sainte-Croix du Christ, favorisez-moi par tout ce qui pourrait m'être avantageux? Par la Sainte-Croix du Christ, je viens sur le chemin de mon salut! Sainte-Croix du Christ, détournez

de moi tous les périls de la mort et donnez-moi la vie éternelle! Sainte-Croix du Christ, assistez-moi lorsque mon corps sera en danger, je vous adorerai pendant toute ma vie.

» O Jésus, crucifié de Nazareth, ayez compassion de moi pour que les méchants ennemis, visibles et invisibles, s'éloignent de moi; dès à présent jusqu'à l'éternité. Ainsi soit-il.

» En l'honneur du sang précieux de la Passion et de la mort déshonorante de Jésus-Christ, en l'honneur de sa résurrection et divine incarnation, par lesquelles il a voulu nous porter à la félicité de notre âme.

» Aussi véritablement que notre Seigneur est né la nuit de Noël : aussi véritablement que Jésus a été circoncis le Lundi; aussi véritablement que Jésus est monté au ciel. Ainsi je prie très humblement Notre-Seigneur, le bon Dieu, de bien vouloir me tenir sous sa protection jusqu'à l'éternité. Ainsi soit-il.

» O père céleste, je recommande mon âme entre vos mains.

» Jésus, Marie, Sainte-Anne, Saint-Joseph, Marie, Saint-Joseph, Marie, Saint-Joachim. »

Prière

« O Seigneur Jésus, par l'amertume que vous avez soufferte pour moi sur la Croix, particulièrement lorsque votre très sainte âme s'est séparée du monde. Ainsi soit-il.

» O Jésus, donnez-moi le courage et la force de porter ma croix avec vous, et apprenez-moi aussi pour que je puisse souffrir sans me plaindre et que la souffrance me réjouisse, et que je fasse de la peine une vertu. Ainsi soit-il.

» Que le pouvoir du Père veuille me secourir; que la sagesse du Fils veuille me guider; que la Sainte-Trinité veuille me recevoir et porter mon âme à la vie éternelle.

» PRIÈRE. Nous prions votre miséricorde, ô Seigneur, pour que vous daigniez fortifier de votre grâce vos serviteurs et vos servantes qu'à l'heure de la mort l'ennemi ne s'empare point d'eux, mais qu'ils méritent avec les anges d'avoir un passage vers l'éternelle allégresse? Marie, mère de miséricorde, mère de clémence, protégez-nous contre l'ennemi et recevez-nous à l'heure de la mort. Ainsi soit-il. »

Vidi C. L. LEYNIERS, lib. Cens.

II

Lettre miraculeuse (1)

« Cette lettre miraculeuse fut trouvée en un lieu nommé Arrois [ou Arroï, ou Arroy] à trois lieues de St-Marcel, écrite en lettres d'or de la propre main de Notre Sauveur et Rédempteur Jésus-Christ.

« Le Dimanche vous ne ferez aucune œuvre ni travail sous peine d'être maudit de moi, vous irez à l'église prier Dieu qu'il vous pardonne vos péchés. Je vous ai donné six jours pour travailler et le septième pour vous reposer. Ayant entendu le service divin vous donnerez de vos biens aux pauvres et vos champs seront fertiles et vous serez remplis de bénédictions; mais si au contraire vous ne croyez pas à cette lettre, la malédiction tombera sur vous et sur vos enfants et vos bestiaux seront maudits, je vous enverrai guerre, peste, famine et angoisse de cœur, et pour marque de ma juste colère et dure vengeance, vous verrez des signes prodigieux dans les astres avec de grands tremblements de terre; vous jeunerez pendant cinq vendredis en l'honneur des cinq plaies que j'ai souffertes pour vous sur l'arbre de la croix: vous donnerez à lire cette lettre sans aucun intérêt que ma gloire, et ceux qui murmureront sur cette lettre seront maudits et confus, celui qui la lira et qui publiera qu'elle est écrite par ma main sacrée, s'il a commis autant de péchés qu'il y a de jours dans l'an, ils lui seront pardonnés étant véritablement contrit et se confessant au prochain s'il lui a fait tort et si vous ne croyez puissamment en cette lettre que je vous enverrai des bêtes monstrueuses et farouches qui dévoreront vos enfants. Il sera heureux celui qui prendra une copie de cette lettre et qui la portera sur lui, la lira, la fera lire, jamais aucun esprit malin, aucun feu ni foudre ne le touchera » (2).

III

Prière dite « de Saint-Georges » (3)

« D'icelle sainte bouche, dont Jésus-Christ parla.
Et de sa sainte Mère qui neuf mois le porta
Et de ses mamelles qui doucement l'allaita.
Et de la Madeleine à qui Dieu pardonna,

(1) Cette lettre se rencontre dans bon nombre de petites brochures de colportage, et notamment dans différentes éditions de ceux qu'on intitule « le Trépassement de la Vierge Marie » et « le Médecin des Pauvres ». Il en circule aussi des copies manuscrites.

(2) Certaines copies ajoutent: « Gardez mes commandements et ceux de ma Sainte-Eglise catholique en fidélité et vous serez sauvés. »

(3) Cette prière est également jointe, comme une suite, au « Trépassement de la Vierge Marie ». Notre copie est celle de l'édition de ce livret, qu'on réimprime encore actuellement, Huy, s. d. Lamis, impr. pp. 20 à 24.

Ses péchés criminels quand devant lui pleura
Et de ses douces larmes les pieds lui lava,
Et de ses beaux cheveux elle les essuya.
Et de ses Saints et Saintes qu'elle sanctifia.
Des Anges et Archanges tant au ciel il en a.
Et de tous les Apôtres que Jésus conforta.
De par le Saint-Esprit qui leur envoya.
Le jour de la Pentecôte son père pria,
Au saint mont d'Olivet où il l'adora,
Et de la sainte Messe qu'il fit et célébra.
Du béni saint baptême qu'il baptisa.
Et de la passion que pour nous endura
Le Jeudi absolu quand Judas le livra.
Ainsi de grands tourments pour nous endura,
Et l'arbre de la croix alors qu'on l'y monta,
Et de la sainte attache de quoi on l'attacha.
Et les dignes liens de quoi on le lia
Et de la sainte croix que lui-même porta,
Sur le mont du Calvaire où beaucoup travailla,
Et de la sainte sueur que son corps jeta,
Et de trois clous pointus de quoi on le cloua,
Si rudement, que le sang de toutes parts coula.
Car en quarante endroits de la tête la couronne perça.
Le chef de Jésus-Christ grandement se creva.
Alors un des faux Juifs fiel amer lui porta,
Mais il était trop amer pour qu'il en goûtât.
Sa glorieuse mère pleurant le regarda.
Mon enfant, dit-elle, qui me confortera.
Je te prie mon fils, regarde un peu de ça.
Je suis ta douce mère qui neuf mois te porta.
Ainsi la douce Vierge bien fort se contrista.
Son glorieux enfant contrit la regarda.
Au bon évangéliste Saint-Jean la donna,
Qui doucement la prit et la réconforta.
Bon Dieu, un peu après votre corps trépassa.
Seigneur d'icelle lance dont Longin vous frappa.
Votre digne côté dont le corps navra.
Sang et eau en sortit que si grandement coula.
Tout parmi la lance, les mains Longin lava,
Votre précieux corps qui si grandes vertus a.
Alors lui pardonnâtes quand merci vous cria.

Les pierres se fendirent et la terre trembla.
 Le soleil se leva et la lune s'effaça.
 Joseph au faux Pilate votre corps demanda
 Jamais n'avait vu, sitôt après regarda,
 Qui en eût grande joie quand il lui octroya
 Lui et Nicodème de la croix vous ôta.
 Au Sépulcre vous mirent, que Jésus ordonna
 Toutes les bonnes âmes Jésus des limbes tira,
 Hors de la prison Adam et sa femme jeta.
 Abel, Abraham et autres délivra.
 Aussi Saint-Jean-Baptiste doucement appela
 Isaac, Jacob et Josué et pas un ne laissa.
 Moïse, David et Jonas étaient-là.
 Et tous les bons prophètes dehors jeta.
 Dont plus de quarante mille dehors il ôta,
 Et le saint jour de Pâques de mort ressuscita
 Et à l'Ascension aux saints cieux il monta.
 A la droite de son père avec lui s'assied là.
 Le béni Saint-Esprit tôt après envoya.
 A tous les apôtres qui les confronta,
 Leur disant de sa bouche :
Pax vobis, gloria,
 De la trinité qui toujours durera.
 Or, soit l'âme bénite qui hors du corps partira
 De celui ou de celle qui ces mots dira,
 Et qui dévotement entendre le voudra,
 Cette heure où autrefois les recordera,
 Ou que sur toi chaque jour les portera,
 En nul péché mortel jamais ne mourra,
 En grande maladie point ne languira,
 Le malin esprit nuire ne lui pourra,
 Lorsque son âme de son corps partira,
 Ni en cour jugé il ne sera,
 Ni en eau, ni en feu son corps ne périra,
 Ni en grande maladie nullement ne tombera.
 Qui cette oraison par écrit portera,
 En quelque lieu qu'il soit ne périra,
 Ni foudre, ni tempête ne le touchera,
 Ni larron, ni meurtrier, nul mal ne lui fera.
 Aussi de mort subite jamais ne mourra.
 Et qui cette oraison à une femme mettra,
 Si elle n'est morte auparavant, baptême viendra

Ni la mère, ni l'enfant, aucun des deux périra,
 De son corps tout sain son fruit sauf sera.
 Qui sera en bataille et sur soi le portera,
 Ou qui de ses péchés repentance aura,
 S'il est ferme en croyance de conflit ne fera
 En aucune bataille point pris ne sera,
 Le tout à la plus grande gloire de Dieu
 Le bon pape Innocent le fit et confirma.
 Cette belle oraison tout comme vous voyez là
 Incontinent après sans tarder l'envoya,
 Au bon roi Charlemagne quand en bataille alla
 Contre les Sarrazins. En leur terre trouva
 Plusieurs chrétiens morts, mais Jésus invoqua,
 Qui la nuit éclaircit et le jour prolongea.
 Saint-Georges vint d'abord, puis Dieu envoya,
 Qui à tous chrétiens secours donna,
 Quand les païens furent vaincus Saint-Georges s'en alla.
 Lequel à Charlemagne cette oraison laissa.





LE FOLKLORE DES CIVILISÉS

II

Le bouc, préservatif contre les maladies

« La superstition sévit toujours dans nos campagnes, dit *l'Avenir du Tournaisis* (n° du 4 juin dernier). Témoin cette anecdote authentique qui nous revient d'un hameau des environs d'Enghien.

« L'incendie ayant récemment endommagé par là les dépendances d'une petite ferme, la compagnie d'assurances dépêchait l'autre jour pour évaluer les dégâts, un de ses agents. Quelque bétail ayant péri dans les flammes, l'assuré fit, dans cette nomenclature, intervenir la puante personnalité d'un bouc.

— Un bouc? observa l'agent. Pourquoi un bouc, puisque vous n'aviez pas de chèvre?

— C'est juste, approuva le fermier d'un air patelin. Il est vrai que j'aurais pu tout aussi bien avoir l'un et l'autre. Mais le bouc, voyez-vous, me suffisait, puisque je l'avais simplement acheté pour préserver l'étable de mes autres bêtes.

— Préserver de quoi?

— De la maladie, pardine!... On dit comme ça qu'un bouc, ça éloigne les maladies.

— Dommage, alors, qu'il n'ait pas empêché l'incendie! »

En post-scriptum à cet article, on peut ajouter que la croyance en vertu de laquelle l'odeur caractéristique du bouc éloignerait les maladies est également répandue aux environs de Liège.

O. C.



LES AMOUREUX

XII

Le Jardin d'Amour



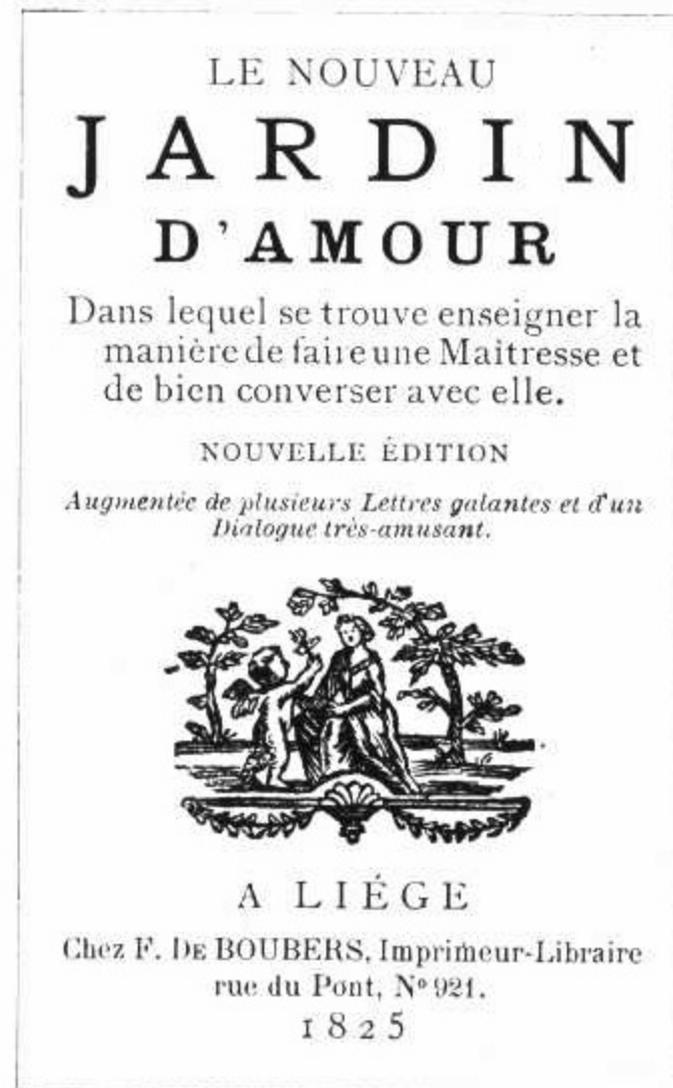
LE JARDIN D'AMOUR était vraiment, sous son titre à la fois puéril et charmant, ce qu'on peut appeler un bon petit livre — qui paraîtrait peut-être paradoxalement enfantin aux amoureux d'aujourd'hui, mais où cependant sous une forme qu'il croyait bien sérieuse sans doute, un bonhomme soigneux et discret, et inégalement naïf, donnait de graves préceptes de morale et de bienséance « à la Jeunesse avide d'honneur et de bien dire! »

Sa popularité a dû être immense; elle n'est d'ailleurs pas épuisée: le petit livre circule encore. Et, bien que nous n'ayons pas le recensement de ses éditions successives et concurrentes, il y en a sans doute encore en ce moment même plusieurs au pays wallon. Dans sa *Bibliographie montoise*, ROUSSELLE cite (p. 720 n° 1460): « Le nouveau double Jardin d'amour, contenant la méthode de bien » faire une déclaration d'amour et d'y répondre d'une façon convenable. Edition augmentée d'un recueil de lettres galantes, de » Conversations entre Amants, etc. Mons, A. Piérard, 1834, pet. in-12, » 36 p. » ROUSSELLE ajoute que ce livret fait partie de sa bibliothèque (1). Il y eut vers la même époque une édition à Namur sur laquelle nous n'avons pas de renseignements précis.

Nous connaissons mieux les éditions liégeoises. L'une, dont nous

(1) Extrait d'une note encore inédite communiquée par M. Paul BERGMANS, à la Société liégeoise de Bibliographie, en réponse à une « Demande » que nous avons fait paraître dans le t. I du *Bulletin* de cette Société. Liège, Vaillant, 1893, p. 292.

reproduisons ci-dessous le titre le plus exactement possible, date du commencement de ce siècle. C'est un pet. in-18 de 48 p. avec couverture de gros papier bleu sans impression. La seconde, rapportée à 1867 par Ulysse Capitaine, figure dans ses collections (1) sous le titre de « Le Double jardin d'amour, nouvelle méthode dédiée à la » jeunesse pour trouver et bien entretenir une demoiselle. Suivie de » plusieurs lettres familières et d'un choix de jeux de mots récréatifs. » In-18, Liège, chez J.-J. Thiriart et fils, 11, quai de la Batte. » La troisième est contemporaine, et se réimprime encore chez M. Gustave



Thiriart, éd., 6, quai de la Batte, à Liège; en voici le titre : « Le » Trésor des Amants ou la Clef des Amours, nouvelle édition, dédiée » à la Jeunesse pour apprendre à fréquenter les Demoiselles. Suivie

(2) A la biblioth. de l'Université de Liège, fonds Capitaine, n° 6089.

» de belles Lettres familières, de Jeux de mots récréatifs et augmentée » du tableau physiologique des tempéraments. » Cette dernière édition, toujours du même format, est copiée page pour page sur la précédente, M. Gust. Thiriart étant l'héritier du fonds de J.-J. Thiriart et fils; le titre n'est d'ailleurs différent qu'à la couverture, l'intérieur porte : « Le double Jardin d'Amour » et c'est bien le même livre, sauf le « tableau physiologique », qui est l'astrologie ajoutée en surplus (1).

Le titre de l'édition de Boubers, « Nouveau Jardin d'Amour » établit déjà qu'il y en eut de plus anciens. On connaît en France « Le Jardin de l'Honnête Amour », également in-18 édité par Buffet, Pellerin, Placé, à Tours, Epinal, etc., toujours sans date. Le style en est décent et naïf; une sorte d'érudition, écho lointain de celle du xv^e siècle, y est répandue ça et là, et le ton, qui y est assez spirituel, devient parfois dogmatique et sent la controverse; l'auteur ou l'adaptateur est probablement un religieux. Le but qu'on s'y propose est exprimé dans la dédicace, que cite NISARD (2) avec d'autres extraits, tels qu'ils apparentent les livrets français avec notre « Jardin ».

La dédicace manque à l'édition de Boubers; mais elle se retrouve dans les éditions Thiriart, adressée par « l'Auteur à la jeunesse curieuse d'honneur et de bien dire ». En voici le texte :

« Amis lecteurs, comme la barque est conduite avec les rames, » voiles et avirons, le carosse mené par les roues et chevaux ainsi se » peuvent aider et guider les amoureux pareillement. Comme » Chiron, étant jeune et encore faible, a enseigné le jeu de la harpe à » Achille, lequel avait fait mourir plusieurs hommes puissants et » furieux comme des lions, de même il a enseigné l'art d'amour à » plusieurs, beaucoup plus doctes et plus sages que moi. De sorte que » Chiron se peut véritablement dire maître d'Achille, et moi le maître » des Amoureux. Donc, belle jeunesse, ne méprise point ce petit » Labeur; tu verras et connaîtras que je suis un maître qui ne désire » que ton bien, bonheur et avancement. Adieu. »

C'est à proprement parler la dédicace des opuscules français, revue et un peu augmentée — sauf le quatrain final :

L'amour ne fut jamais qu'un mal
Pendant qu'il cacha son mystère;
Mais quand on sut l'art de le faire
Il devint un bien sans égal.

Entrant ensuite en matière, l'auteur fournit dans une série de petits chapitres, de curieux conseils pratiques; on en retrouvera plusieurs ci-après. Suivent le « discours d'amour » l'indication de la

(1) Nous reviendrons sur ce « tableau ».

(2) Cf. NISARD, *Hist. des livres popul.* Paris 1854, t. I, p. 366 et s.